



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022



ÉDITO

L'année 2022 se caractérise par une diminution des actifs non-salariés agricoles qui passent de 511 582 en 2021 à 504 448 se traduisant par près de 39 000 départs pour 32 000 nouveaux contributeurs.

Si l'année 2021 avait été particulièrement propice au développement de la formation des chefs d'entreprise agricole, leurs conjoints et les aides familiaux, l'année 2022 est en net repli avec un taux d'accès à la formation de 19 % contre 23 % en 2021.

Les éleveurs accordent une importance toujours aussi forte à la formation professionnelle avec 34 % de taux d'accès pour les éleveurs porcins et les éleveurs de volailles et 29 % pour les éleveurs de bovins.

VIVEA a financé près de 143 000 stagiaires contre 173 000 en 2021 pour 1 765 127 heures stagiaires de formation.

Les élus du Conseil d'administration VIVEA ainsi que les élus des comités régionaux et territoriaux ont mis en œuvre tout au long de l'année un accompagnement très engagé pour inciter les organismes de formation à développer une offre de formation en adéquation avec les besoins des chefs d'entreprise.

Ce développement de l'offre de formation est vital car la formation est un des dispositifs sinon le dispositif, qui permettra la réussite collective des transitions pour tout un chacun. VIVEA, fond d'assurance formation mutualisé, se doit dans ce contexte accéléré de mutations, de promouvoir toujours mieux le principe d'égalité d'accès à la formation tout au long de la vie et chaque contributeur, est en droit d'en attendre un retour sur investissement.

Rappelons-nous en effet la loi de 1971 : « La formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social ».

A l'heure du Pacte et de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, l'acquisition des compétences, des savoir-faire comme des savoir-être, est au cœur de l'actualité pour notamment relever le défi du renouvellement des générations et de la transmission de nos entreprises. Ces compétences, vous le savez, s'acquièrent sur des temps longs, des temps partagés entre pairs.

Place donc à la mobilisation générale : vous pouvez compter sur toutes les équipes de VIVEA pour demeurer à vos côtés dans cette épatante aventure du futur.

SOMMAIRE

5

LA STRATÉGIE

AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE

Nos travaux et engagements

Focus partenariat technique

17

DÉVELOPPER LA FORMATION

Bien-être animal

Accompagnement individualisé

Formations Mixtes Digitales

Formation labellisée Ecophyto & Certiphyto

Conforter la position de chef d'entreprise et créer de la valeur

Répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux

Accompagner les agriculteurs dans l'efficacité et le bien-être au travail

43

OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

Partenariats financiers

Chiffres clés

ORGANISATION

Conseil d'administration

au 31 décembre 2022

ORGANISATIONS SYNDICALES AGRICOLES REPRÉSENTATIVES

FNSEA
Stéphane AUROUSSEAU
Jean-Michel BERTAUX
Jérôme COULON
Marianne DUTOIT (*présidente*)
Denis PINEAU

Jeunes Agriculteurs
Rémi AGRINIER
Jérémy GIROUD
François-Xavier HUPIN

Commissaire
du Gouvernement :
Mathieu BOOGHS

Confédération Paysanne
Simon CARRAZ

Coordination Rurale
Yvette LAINE

Contrôleur général
économique
et financier :
Denise WEBER

ORGANISATIONS AGRICOLES À VOCATION GÉNÉRALE

APCA
François BEAUPERE
Françoise CRETE
Gilbert GUIGNAND
(*1^{er} vice-président*)

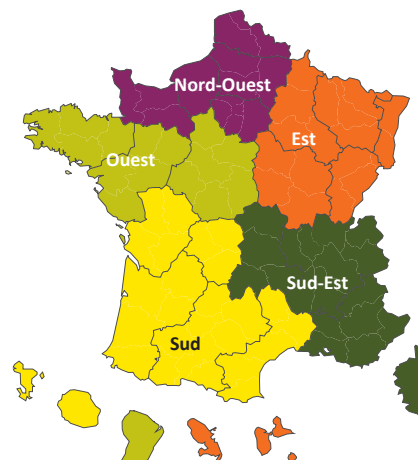
CNMCCA
Sébastien CHEVALIER
Christine GANDON (*trésorière*)
Cédric SAUR

LES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



- 13 comités régionaux ;
- 5 comités DOM ;
- 16 comités territoriaux.

5 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



Siège :

- Direction générale ;
- Pôle administratif et financier ;
- Pôle développement des compétences et innovation.



LA STRATÉGIE AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE

Accompagner les chefs d'entreprise agricole dans les transitions et leur permettre de se former sur des sujets multiples, des plus simples aux plus complexes reste notre orientation majeure.

Après un début d'année à nouveau entaché par le Covid-19, l'activité formation s'est avérée plus difficile dans un contexte chahuté et fortement perturbé.

Néanmoins, VIVEA a développé ses offres de service auprès de ses partenaires prestataires de formation mais aussi et de plus en plus, auprès de ses prescripteurs. De nombreuses filières, syndicats de production, interprofessions, coopératives ont été rencontrés afin d'écouter leurs besoins et ceux de leurs adhérents et si cela s'avérait possible, les accompagner dans la construction et le financement de formations.

Réfléchir collectivement à des pratiques, réunir les expertises du formateur et des chefs d'entreprise permettront d'avancer dans les transitions et construire pour chaque exploitant son futur mais également notre avenir commun.

MISE EN PLACE ET ADAPTATION DE LA DÉMATÉRIALISATION

Comme annoncé, la dématérialisation complète des systèmes d'information VIVEA était prête au 1^{er} janvier 2022.

Afin de répondre aux exigences de l'achat en marchés publics, VIVEA a dématérialisé sa chaîne de traitement, depuis l'ouverture de son marché aux organismes de formation se caractérisant par un accord cadre annuel signé par les prestataires de formation sur sa plateforme intranet, jusqu'à l'envoi dématérialisé des dossiers de réalisation de formation par les prestataires de formation professionnelle.

3 191

Organismes de formation se sont ainsi inscrits dans l'appel d'offres global 2022.

32 743

Demandes de financement ont été déposées sur les 16 sessions d'achat mensuelles.

143 000

Stagiaires ont été inscrits et ont reçu un e-mail afin de valider leur inscription à la formation et autoriser VIVEA à régler pour leur compte l'organisme de formation.

1 765 127

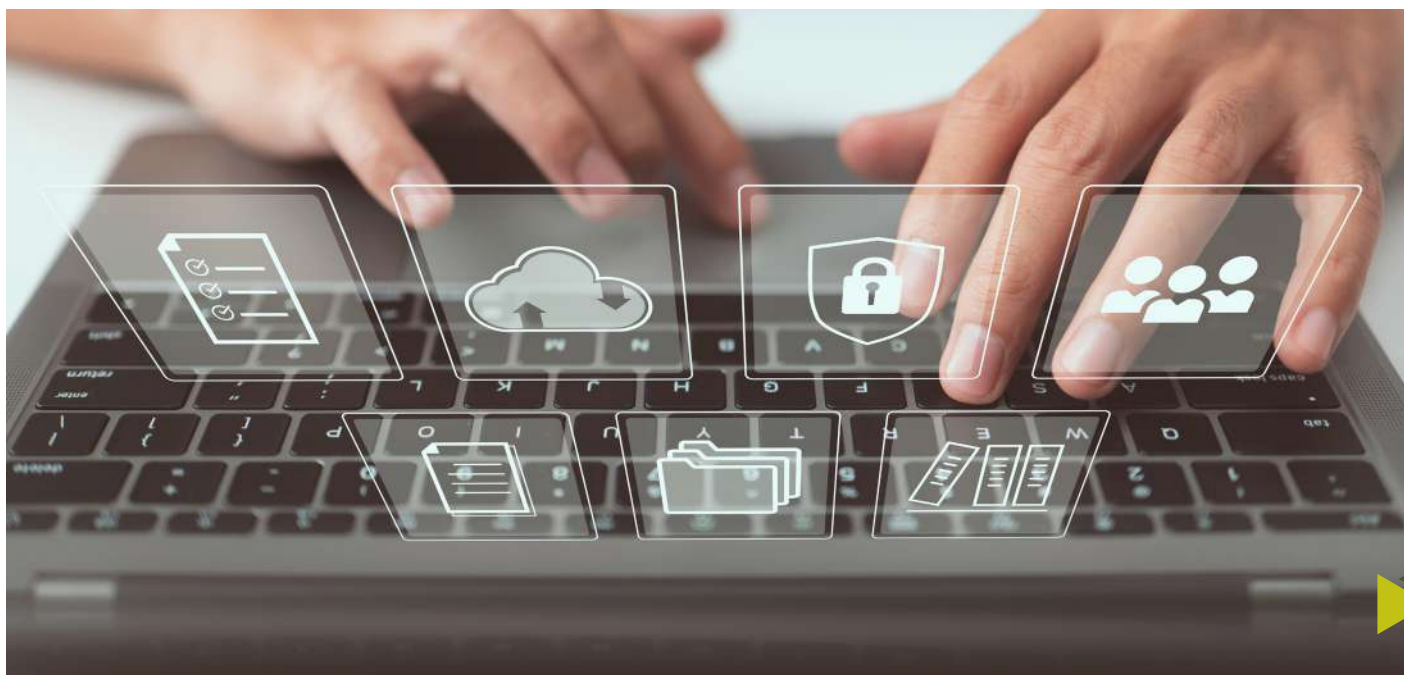
Heures de formation ont été financées.

En début d'année, des développements supplémentaires ont permis d'**optimiser les systèmes afin de répondre aux besoins des prestataires de formation** mais aussi de **sécuriser les flux**.

Les organismes de formation nous ont fait part de leur satisfaction globale quant à cette évolution importante, générant des économies en temps, en coûts de transmission mais aussi l'accélération de nos paiements qui est passée de 27 jours à 6 jours en moyenne.

Un accompagnement important a été réalisé par les organismes de formation pour accompagner les stagiaires dans la validation de leur inscription en formation par e-mail. Ils contribuent ainsi à réduire la fracture numérique et nous les en remercions.

Nous contribuons ainsi à **simplifier les démarches administratives** incombant à notre activité mais aussi et, ensemble, à **réduire notre empreinte carbone**.



Nos travaux et engagements

ATELIER NATIONAL : LA FORMATION PEUT-ELLE ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE NUMÉRIQUE

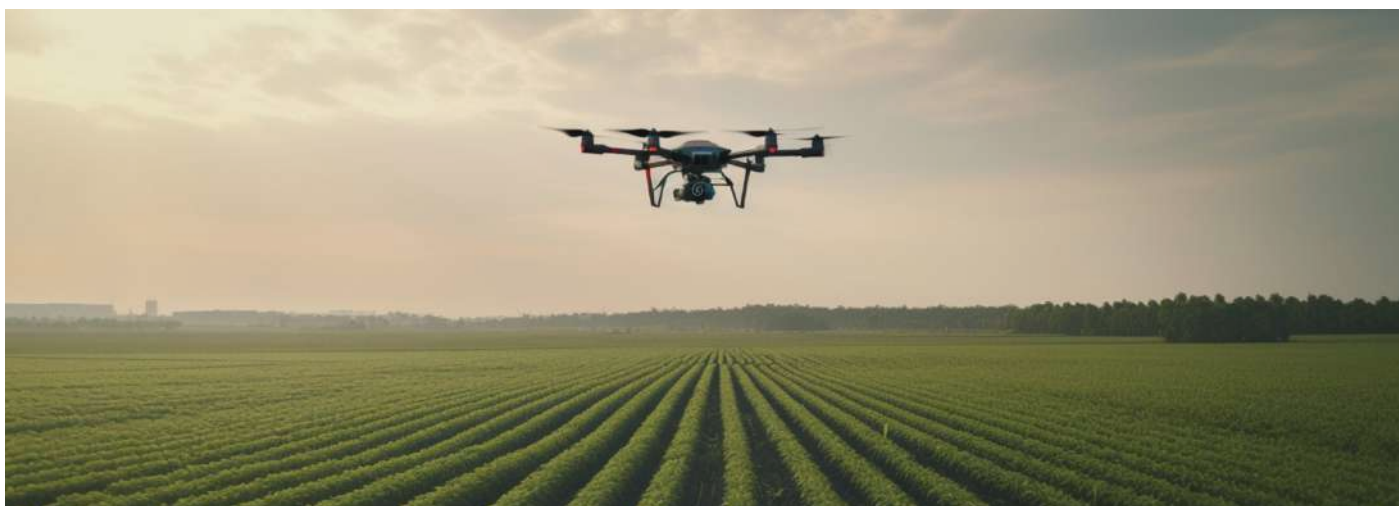
Certain du rôle de la formation quant au développement du numérique au sein des entreprises agricoles, le Conseil d'administration de VIVEA a ouvert dès 2020 une nouvelle priorité de développement et de financement dans son Plan stratégique 2021-2026.

Après une étude prospective intitulée « *Quelles compétences pour une agriculture numérique ?* », menée en 2019 par les cabinets JBG consultants et Eurynome associés, et financée par VIVEA et la DIRECCTE Occitanie, VIVEA a animé plusieurs ateliers en 2022 afin de déterminer, à ce jour, les compétences qui pourraient ou devraient être rapidement développées pour permettre aux agriculteurs qui le souhaitent de conduire leurs exploitations en utilisant les outils numériques et alléger ainsi leur travail. L'agriculture numérique, c'est aussi construire l'échange, la concertation et le retour d'expériences.

Le 27 janvier 2022, VIVEA a lancé un atelier national de réflexion réunissant chercheurs, sociologue, agriculteurs et organismes de formation.

Le secteur agricole connaît sa troisième révolution, dite « numérique ». Applications, services, données, robots, drones, traçabilité, etc. transforment l'agriculture. Le numérique étant désormais de plus en plus présent au sein des exploitations, voire indispensable pour certaines activités, il paraît de fait important d'accompagner les agriculteurs dans cette transition et de les guider dans leurs choix, face à cette nouveauté qui peut parfois faire peur.

Le regard que VIVEA porte actuellement sur les compétences nécessaires à l'adoption d'outils ou de solutions numériques par les chefs d'exploitations agricoles sera évolutif, car les besoins sont très mouvants.



On repère à ce jour cinq types de besoins en compétences. Ils sont à distinguer par typologie de publics.

► **Pour ceux qui ont adopté les outils numériques :**

- L'appropriation des différentes fonctionnalités des outils numériques est progressive, et ces derniers sont souvent en sous-utilisation. L'apprentissage des fonctionnalités de base est réalisé lors de la prise en main par les fournisseurs ;
- Les besoins en formation seraient de connaître les fonctionnalités plus avancées des outils, d'avoir la capacité de sélectionner et de traiter les données pour être autonome dans sa prise de décision ;
- Apparaît le besoin de savoir-faire une maintenance de premier niveau.

COMPÉTENCE 1 : « MAITRISER » L'USAGE DES « OUTILS NUMÉRIQUES »

► **Pour ceux qui s'interrogent sur leur stratégie numérique ou le choix d'outils :**

- Des études de terrain montrent que l'adoption d'outils numériques a des conséquences sur l'organisation du travail, sur l'autonomie de décision, sur le rapport aux animaux pour les éleveurs. Au-delà de l'aspect économique, un des facteurs de réussite de l'adoption des outils numériques est que ces conséquences soient anticipées et pensées en amont du choix des solutions numériques ;
- Comme le souligne Soizic DI BIANCO, enseignante-chercheuse à l'ESA d'Angers, le choix dépend du projet.

COMPÉTENCE 2 : FAIRE DES CHOIX RAISONNÉS SUR LES SOLUTIONS DIGITALES LES PLUS ADAPTÉES À SON EXPLOITATION ET ANTICIPER LES DIFFÉRENTS IMPACTS - DÉFINIR SA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

“ Aujourd'hui, ce sont surtout les fournisseurs de matériel. Les initiatives de type « digifermes » et « fermes leaders » pour évaluer les outils sont nécessaires pour créer de la référence. Il subsiste un enjeu crucial à former des formateurs.

COMPÉTENCE 3 : LA QUESTION DE LA DONNÉE PRODUITE EN AGRICULTURE, LA PRISE DE CONSCIENCE DE SA VALEUR ET DE SON UTILISATION PAR LES ACTEURS AGRICOLES

“ Nous n'avons pas repéré d'attentes sur ce sujet par les agriculteurs eux-mêmes, mais plutôt du côté des responsables agricoles. Cette question se pose éventuellement aux agriculteurs quand il y a un changement d'outils.

COMPÉTENCE 4 : PERMETTRE À L'AGRICULTEUR DE COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES CAPTEURS OU D'OUTILS NUMÉRIQUES POUR POUVOIR CONTRIBUER À LEUR ÉLABORATION, VOIRE À LES ÉLABORER EUX-MÊMES

“ L'enjeu serait alors de proposer des « formations action » aux groupes d'agriculteurs impliqués dans ces projets pour coconstruire des outils numériques en comprenant comment ceux-ci fonctionnent.

► **Pour les agriculteurs les plus éloignés des outils numériques :**

COMPÉTENCE 5 “ Pour ces derniers, il y a un enjeu de démystification des outils numériques et d'acculturation : il ne s'agit sans doute pas de mettre en place des formations spécifiques sur le sujet, mais de sensibiliser aux différents usages d'outils numériques de manière très concrète dans des formations techniques existantes.

Nos travaux et engagements

DÉLÉGATION SUD AGRICULTURE NUMÉRIQUE : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES AGRICULTEURS ?

70 participants (organismes de formation, institutionnels, organisations professionnelles agricoles, etc.) se sont réunis, à l'invitation de la Délégation Sud de VIVEA (élus des comités et équipe technique), le 22 mars 2022, à Saint-Jory en Haute-Garonne pour connaître et échanger sur les perspectives qu'offre l'agriculture numérique aux agriculteurs.

Des solutions numériques personnalisées pour de nombreux usages

“ Même si l'ensemble des technologies (de traçabilité, de gestion des données, d'aide au pilotage, etc.) n'est pas une nouveauté, le numérique se développe vite. L'agriculture est embarquée dans cette révolution comme les autres secteurs d'activité. Une exploitation agricole sur deux est équipée d'un système de géolocalisation et 11 000 entreprises agricoles utilisent un robot.

L'enjeu est d'adapter les solutions numériques aux différents profils d'agriculteurs, de prioriser les usages utiles et de poser le coût et l'avantage « le gain n'est pas que financier, il est aussi dans le confort de travail et dans une meilleure organisation ».

Bruno TISSEYRE

Chaire AgroTIC, Institut Agro de Montpellier

Un service de proximité individualisé

Une table ronde des différents acteurs du monde agricole (FRcuma Occitanie, Chambre Régionale d'Occitanie, Occitanum, les coopératives Val de Gascogne et OCEALIA et l'IDELE) a permis de recueillir des témoignages concernant l'accompagnement des agriculteurs dans cette transition numérique.

Ces acteurs ont connaissance des besoins grâce à leurs techniciens et conseillers de terrain. Pour Marie-Flore DOUTRELEAU de FRcuma, « *l'adoption et l'adaptation des solutions numériques se font par des tests avec des groupes d'agriculteurs* ».

L'accompagnement évolue avec le numérique, « *il est davantage de proximité et personnalisé* » selon Kevin LARRUE d'OCEALIA. Cette coopérative propose d'ailleurs une offre en solutions numériques plus segmentée pour créer de la valeur.

Des formations pour faire des choix raisonnés

Du côté de la formation, même s'il est plus difficile de mettre en place des stages pour acquérir des connaissances générales sur les outils numériques que des stages de type « *Mes parcelles* » comme l'a exprimé Guillaume LAPLACE (CDA 31), la formation est indispensable pour conforter ses compétences. Pour Sylvie BOURGEOIS, Directrice du développement des compétences et de l'innovation à VIVEA, « *l'offre de formation est en train de se structurer et porte essentiellement sur l'usage des outils numériques et le traitement des données. L'enjeu pour VIVEA est de proposer des formations permettant de faire des choix raisonnés sur les solutions digitales les plus adaptées à son exploitation et anticiper les différents impacts* ».

L'après-midi était consacrée au « numérique en vrai » avec des démonstrations (Mobilab, intervention IFV et Océalia), puis Béatrice DINGLI, Directrice Générale de VIVEA, a conclu la journée en remerciant les participants et en soulignant le rôle de ré-assurance qu'a la formation pour s'adapter et adopter de nouveaux outils et pratiques.

DÉLÉGATION OUEST LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE EN AGRICULTURE, QUEL ACCOMPAGNEMENT PAR LA FORMATION ?

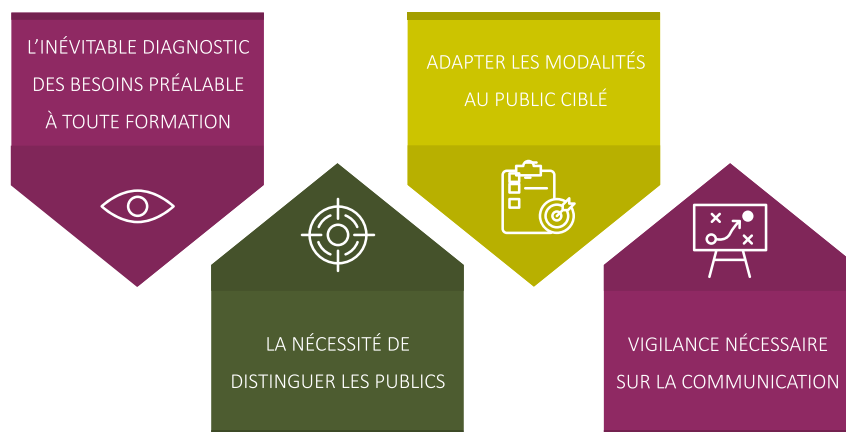
Le 7 avril 2022, 70 personnes (élus, partenaires, organismes de formation) ont participé à cette journée de réflexion organisée par VIVEA sur la thématique du numérique en agriculture.

Animée par Pascal BERTHELOT, animateur de débats agricoles, de nombreux intervenants se sont exprimés afin de mieux comprendre le sujet et les besoins des agriculteurs dans le but de développer une offre de formation sur le sujet.

On retiendra de cette journée que les formations doivent répondre à plusieurs enjeux :

- ▶ Garantir l'autonomie décisionnelle des agriculteurs et renforcer leur capacité à faire des choix entre les différentes solutions numériques ;
- ▶ Assurer de meilleures conditions de travail en leur permettant de savoir utiliser les principales fonctionnalités des outils qu'ils ont choisis ;
- ▶ Connaître la valeur des données produites et les maîtriser pour mieux les protéger.

Quels sont les éléments clés pour la mise en place de ces formations :



“ J’ai beaucoup apprécié la journée dans son ensemble ! Très riche au niveau du contenu, tant les deux exposés que la table ronde et l’atelier sur les données auquel j’ai participé.

J’ai beaucoup insisté sur la nécessité de réfléchir à une offre de formation permettant de comprendre le numérique : ce monde nouveau, ce nouvel écosystème qui nous est souvent étranger.

Nous devons réfléchir à la manière dont nous devons faire cheminer les agriculteurs pour s’intéresser aux bouleversements qu’induit le numérique au-delà des usages.

Nous devons réfléchir à ce qui doit être mis en place pour répondre à ces « non-demandes » avant qu’elles ne s’imposent à nous. Le fondement de mon raisonnement repose sur un point fondamental qui consiste à faire en sorte que le numérique n’altère pas l’autonomie de décision des agriculteurs et contribue même à l’améliorer (...).

Hervé PILLAUD
Grand témoin de la journée

Nos travaux et engagements

PLAN ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE EN AGRICULTURE

La prévention du mal-être en agriculture est un sujet très important et d'actualité. En effet, les agriculteurs sont soumis à de nombreux facteurs de stress et de pression, tels que la volatilité des prix, les aléas climatiques, la charge de travail, la charge administrative, la solitude et l'isolement.

Ces facteurs peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale des agriculteurs, qui sont souvent confrontés à des taux élevés de dépression, d'anxiété et de suicide. Il est donc crucial de mettre en place des mesures de prévention pour aider les agriculteurs à faire face à ces défis.

VIVEA et OCAPIAT sont des acteurs au sein du plan de prévention pour lutter contre le mal-être des chefs d'entreprise et des salariés agricoles lancé par les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, de la Santé, du Travail et de la Cohésion sociale.

Au cours de l'année 2022, VIVEA a rencontré à plusieurs reprises le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et la Mutualité Sociale Agricole afin de **concevoir un dispositif de formation et de financement pour les « sentinelles »**, chefs d'exploitation agricole et salariés agricoles.

Le rôle et la mission de « sentinelle en agriculture » est proposé à toute personne pouvant être en contact avec les agriculteurs, salariés et populations agricoles à risque. Par leur proximité, **les sentinelles sont essentielles pour repérer les signes précurseurs de mal-être et intervenir en amont.** Nécessitant des compétences spécifiques, ces futurs acteurs seront accompagnés par une formation réalisée et encadrée par des formateurs référencés et formés par les Agences Régionales de Santé.

Ce dispositif de formation fera l'objet d'une convention liant le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la Mutualité Sociale Agricole, VIVEA le fonds d'assurance de formation des entrepreneurs du vivant et OCAPIAT, l'Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.



DIALOGUER AVEC LA SOCIÉTÉ : UN ENJEU MAJEUR POUR LES AGRICULTEURS

À l'ère de l'information instantanée, des réseaux sociaux et d'une société de plus en plus demandeuse de transparence et exigeante sur les questions alimentaires, environnementales et le bien-être animal, il est fondamental que les agriculteurs dialoguent et partagent avec la société sur la diversité et la complexité de ces nobles métiers qu'ils exercent chaque jour.

« VIVEA s'empare du sujet pour recréer du lien, aider les agriculteurs à se sentir mieux et apprendre, non plus à communiquer, mais à dialoguer [...] Oser prendre la parole dans ces contextes ne s'improvise pas ». Marianne DUTOIT, Présidente de VIVEA.

VIVEA a organisé une conférence sur cette thématique au Salon International de l'Agriculture. Séverine VAN HASSELAAR, éleveuse de chèvres en Centre-Val de Loire, Thomas WAFFLART, viticulteur en Champagne, partenaires et formateurs ont pu partager leur expérience et témoigner sur leurs différentes motivations et interrogations mais aussi sur les évolutions observées.



“ C'est la méconnaissance qui crée la peur et c'est en dialoguant que l'on y arrivera. [...] Même s'il n'est pas aisé de s'absenter de son exploitation, ce temps [de formation] est bénéfique car il (m')a permis de gagner en qualité de dialogue.

Thomas WAFFLART
Viticulteur en Champagne
Ayant suivi une formation dispensée par Trame



“ Nous faisons un beau métier et il faut s'ouvrir à la discussion, on a besoin de parler, ce qu'on fait on le fait bien et il faut le faire découvrir.

Séverine VAN HASSELAAR
Éleveuse de chèvres en Centre-Val de Loire
Ayant suivi une formation dispensée par la FNEC
(Fédération Nationale des Éleveurs de chèvres)

Se former au dialogue sociétal en tant que chef d'entreprise agricole est essentiel. VIVEA encourage les prestataires de formation à se positionner sur cette thématique pour stimuler cette offre et proposer la possibilité de se former au plus grand nombre. Plus de 10 appels d'offres spécifiques ont été lancés et adaptés aux territoires pour contribuer au développement de l'offre de formation sur le dialogue sociétal et la communication positive.

En 2022, VIVEA a financé la formation de 383 personnes, pour 4 052 heures stagiaire. L'enjeu du dialogue sociétal est identifié depuis déjà quelques années, il reste d'actualité et constitue **une priorité du Plan stratégique 2021 – 2026**.

De gauche à droite : Hélène HERTGEN (Cuma France) ; Thomas WAFFLART (agriculteur) ; Muriel ASTIER (Trame) ; Marianne DUTOIT (Présidente VIVEA) ; Estelle BOULLU (FNEC) ; Séverine HASSELEAU (agricultrice) ; Jean-Marc BECHE (CNIEL)



Nos travaux et engagements

DÉPLACEMENT : ILE DE LA RÉUNION ET MAYOTTE

Du 9 au 17 juin 2022, la Directrice générale VIVEA et la Déléguée régionale VIVEA Sud ont rencontré les élus VIVEA et de multiples acteurs agricoles sur l'île de Mayotte et l'île de Réunion afin d'une part de les féliciter de leur engagement quant au développement de la formation professionnelle mais aussi écouter leurs besoins et attentes.

Ces deux îles françaises bénéficient à la fois d'opportunités mais aussi de contraintes quant à la production et la transformation agricole. Elles présentent des caractéristiques géographiques et climatiques différentes.

Ces deux départements français font aujourd'hui face à des importations massives de produits alimentaires en provenance de l'Union européenne mais aussi de l'île Maurice et de Madagascar. **L'autosuffisance alimentaire, la protection des sols, la résilience aux aléas climatiques (cyclones, inondations et sécheresse) sont des enjeux forts actuels et à venir.** L'accès au foncier y est très difficile et le renouvellement des générations par l'installation est aussi et de plus en plus, au cœur des préoccupations.

De nombreuses rencontres de travail ont permis de comprendre les problématiques et **imaginer comment la formation pourrait accompagner les agricultrices et les agriculteurs de ces deux départements.** VIVEA aux côtés de ses deux Présidents, Nadine GRONDIN pour l'île de la Réunion et Mouhamadi CHEBANI pour l'île de Mayotte a rencontré les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt, les Présidents et Directeurs des Chambres d'agriculture, les organismes de formation et aussi plus particulièrement sur l'île de la Réunion, les Conseils Régionaux et Départementaux, les coopératives agricoles, les RITA (Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricoles) et les syndicats agricoles. Les deux comités VIVEA ont été un moment privilégié avec nos élus, engagés et force de propositions pour développer par la compétence, la résilience, l'autonomie et le revenu des agricultrices et agriculteurs mahorais et réunionnais.

De gauche à droite : Daoudou AHAMADA et ses associés ; Mouhamadi CHEBANI (Président de VIVEA Mayotte) ; Béatrice DINGLI (Directrice VIVEA) ; Véronique LAPORTE (Déléguée VIVEA SUD)



LA POLITIQUE QUALITÉ FORMATION VIVEA EN 2022

VIVEA A FINANCÉ 1 913 PRESTATAIRES DE FORMATION EN 2022 DONT 82% SONT CERTIFIÉS QUALICERT OU QUALIOPI

Depuis 2011, le Conseil d'administration de VIVEA accompagne le développement de la qualité chez les prestataires de formation. Cette volonté s'est traduite par la **création du référentiel QUALICERT « des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles » avec SGS et une valorisation financière. Les certifications reconnues comme équivalentes à QUALICERT peuvent bénéficier de cette valorisation.**

En 2021, VIVEA a élargi sa politique qualité pour les certifiés QUALIOPI afin d'inciter les organismes de formation à se certifier même si celle-ci n'est pas obligatoire pour accéder au financement VIVEA.

Certification QUALICERT & autres certifications reconnues équivalentes

Valorisation financière +2 € par heure stagiaire sur toute la durée de la certification.



Certification QUALIOPI

Valorisation financière +3 € par heure stagiaire la 1^{ère} année de certification.



Les réalisations 2022 :

- ▶ Mise en place de webinaires Qualité à destination des certifiés QUALICERT ;
- ▶ Étude du panorama des prestataires de formation certifiés QUALIOPI travaillant avec VIVEA.

Les résultats de la politique qualité formation VIVEA

424

prestataires de formation VIVEA certifiés QUALIOPI depuis 2021

308 d'entre eux ont bénéficié d'une valorisation financière en 2022

137

prestataires de formation VIVEA sont certifiés QUALICERT

*132 en 2021
74 en 2020*

65

prestataires de formation VIVEA ont une certification reconnue équivalente à QUALICERT.

Majoritairement des Chambres d'agriculture bénéficiant de la certification portée par la Chambre d'agriculture France

VIVEA SUD PARTENAIRE DU PROJET SOLNOVO POUR L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE DES SOLS

Les 18 et 20 octobre 2022, Pierre COLIN, Président du comité VIVEA Occitanie et Brigitte ALANORE, Présidente du comité VIVEA Nouvelle-Aquitaine, AgriSud Ouest Innovation et la cité des Sciences Vertes ont signé une charte d'engagement dans le cadre du projet SOLNOVO.

SOLNOVO est un projet porté par Agri Sud Ouest Innovation, pôle de compétitivité agricole et agroalimentaire développé sur les deux régions.

Ce projet vise à :

- ▶ Transmettre les principes et leviers techniques de l'Agriculture Régénératrice des Sols, notamment pour favoriser la séquestration de carbone dans les sols et la santé des sols ;
- ▶ Faciliter l'accès à des financements au moment de la transition des agriculteurs (via la Compensation Carbone Volontaire) ;
- ▶ Mesurer les impacts de la transition.

Une dizaine de projets agricoles collectifs seront accompagnés pendant 5 ans. Ce programme de « recherche action » couvrira différentes filières des deux régions avec des actions de formation, d'accompagnement et de financement. Partie prenante de ce projet, VIVEA démontre sa capacité à développer des partenariats avec de nouveaux acteurs et à valoriser la formation comme outil au service de la transformation des pratiques et de l'innovation.

RECHERCHER ET EXPÉRIMENTER

CALCULER LES BÉNÉFICES
ENVIRONNEMENTAUX

S'ÉQUIPER EN MATÉRIEL

CERTIFIER SON PROJET BAS-CARBONE



S'INFORMER, SE FORMER, ÊTRE CONSEILLÉ

ANIMER DES GROUPES D'AGRICULTEURS

STIMULER ET PROTÉGER LES SOLS ET LES CULTURES

ANALYSER DES SOLS ET INTERPRÉTER
DES RÉSULTATS

A photograph of a man with a beard and short dark hair, wearing a red and white plaid shirt over a tan t-shirt. He is smiling and holding a wooden staff vertically. He stands in a pig farm, with several pig pens visible in the background. The lighting is warm, suggesting sunlight from a window on the right. A purple triangle is overlaid on the bottom left of the image, containing the text 'DÉVELOPPER LA FORMATION'.

DÉVELOPPER LA FORMATION

Permettre aux chefs d'entreprise agricole de s'adapter aux transitions agroécologiques et climatiques, les accompagner pour faire face aux crises économiques et sanitaires, leur apporter des pistes pour créer de la valeur sont les principaux enjeux auxquels VIVEA a répondu en 2022.

Grâce à des appels d'offres spécifiques à la mobilisation de partenaires et prescripteurs, à l'accompagnement des organismes de formation, les comités VIVEA et son Conseil d'administration ont notamment permis en 2022 :

- ▶ Un déploiement des formations sur le changement climatique avec des prolongements sur le marché carbone ou la problématique de l'eau ;
- ▶ La mise en œuvre d'un nouveau dispositif de formation sur le bien-être animal ;
- ▶ L'impulsion d'actions de formation spécifiques à la fonction de chef d'entreprise tels que la gestion des risques, la transmission et la gestion des ressources humaines, etc. ;
- ▶ L'accompagnement de publics spécifiques tels que les producteurs de lait des AOP du massif jurassien ou les responsables d'organisation de producteurs ;
- ▶ Une attention particulière aux questions de bien-être au travail ;
- ▶ Un investissement toujours important sur les formations biosécurité en élevage et le renouvellement du Certiphyto ;
- ▶ La poursuite de l'accompagnement des prestataires de formation sur l'innovation pédagogique notamment sur les Formations Mixtes Digitales et une nouvelle modalité de formation : l'accompagnement individualisé.

PRINCIPAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION 2022 À L'INITIATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS VIVEA



CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE

- ▶ Trouver des solutions pour rebondir face à la crise.
- ▶ Sécuriser son exploitation.
- ▶ Communiquer positivement sur son métier et développer le dialogue avec la société.
- ▶ Anticiper pour réussir sa transmission.
- ▶ Gérer et piloter son entreprise.
- ▶ **283 000 heures/stagiaires soit 16% des H/S financées**
- ▶ **25 000 stagiaires**



CRÉER DE LA VALEUR

- ▶ Agir pour générer/capter de la valeur sur son exploitation.
- ▶ Optimiser sa commercialisation.
- ▶ **190 000 heures/stagiaires soit 11% des H/S financées**
- ▶ **15 300 stagiaires**



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- ▶ S'adapter aux changements climatiques.
- ▶ Valoriser ses pratiques via le marché carbone.
- ▶ Réussir la transition agroécologique et innover dans ses pratiques.
- ▶ Accompagner le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises en Pays de la Loire ou les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole à l'Île de la Réunion.
- ▶ Formations labellisées bien-être animal.
- ▶ Formations labellisées Écophyto.
- ▶ **410 000 heures/stagiaires soit 24% des H/S financées**
- ▶ **35 500 stagiaires**



DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ▶ Conforter sa fonction d'employeur ou d'associé.
- ▶ Réussir le recrutement d'un collaborateur.
- ▶ Développer l'efficacité et le bien être au travail.
- ▶ **82 000 heures/stagiaires soit 5% des H/S financées**
- ▶ **7 000 stagiaires**



PUBLICS SPÉCIFIQUES

- ▶ Accompagner les producteurs de lait des AOP du massif jurassien.
- ▶ Développer les compétences de négociation des responsables d'organisation de producteurs des secteurs lait et viande.
- ▶ Vers la viticulture durable en Champagne-Ardennes.
- ▶ Prévenir la tuberculose en élevage bovins.
- ▶ Développer la biosécurité en élevage bovins, porcins ou de volailles.
- ▶ **4 000 heures/stagiaires soit moins de 1% des H/S financées**
- ▶ **500 stagiaires**

LE PARCOURS DE FORMATION DES RÉFÉRENTS BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a fait évoluer la réglementation en matière de bien-être animal en demandant la désignation d'un référent bien-être animal dans tous les élevages de France à partir du 1^{er} janvier 2022. Le référent peut être le chef d'exploitation ou un salarié de l'exploitation. Il est chargé de sensibiliser au bien-être animal toutes les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux au sein de l'élevage.

Cette désignation s'est accompagnée de l'obligation de suivre un parcours de formation pour les référents bien-être animal dans les filières volailles et porcs. VIVEA a été missionné par le ministère pour encadrer et développer avec les prestataires de formation et encadrer le déploiement du parcours de formation destiné aux éleveurs de porcs et de volailles référents bien-être animal.

Un parcours de formation obligatoire en deux étapes pour les référents en élevage de porcs et de volailles

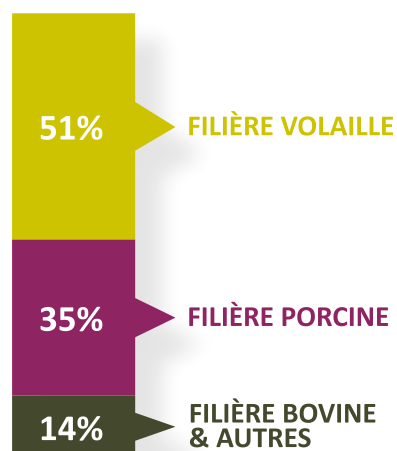
Les référents bien-être animal en élevage de porcs et de volailles doivent réaliser un parcours de formation composé de deux étapes obligatoires :

- ▶ Un module de formation à distance de 2h disponible sur la plateforme www.formation-referent-bien-etre-animal.fr ;
- ▶ Une formation labellisée bien-être animal de 7 heures minimum sur une des 4 grandes thématiques suivantes : approche globale du bien-être animal ; prévention de la souffrance, des blessures et de leurs conséquences ; prévention et maintien de la santé des animaux ; environnement de l'élevage et lien au bien-être.

VIVEA et l'écosystème formation :

- ▶ Des éleveurs très mobilisés.

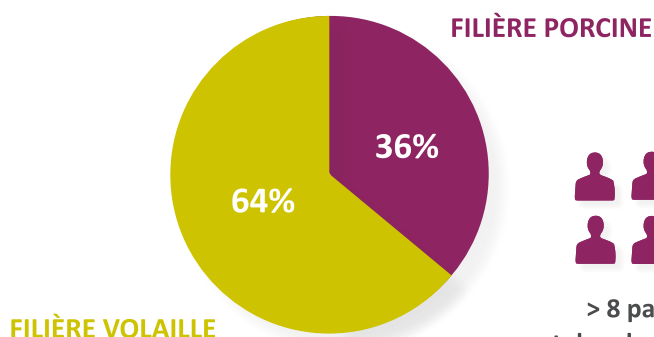
> 820 formations en 2022



- ▶ Une forte affluence pour le module de formation à distance sur les fondamentaux du bien-être animal en seulement 4 mois.

> 3 515 participants ont réalisé le module de septembre à décembre

> 70% des participants sont satisfaits ou très satisfaits du module



> 8 participants sur 10
sont des chefs d'exploitation

Accompagnement individualisé

UNE NOUVELLE MODALITÉ PÉDAGOGIQUE POUR DONNER D'AVANTAGE DE VALEUR AUX FORMATIONS COLLECTIVES

Relever le défi de l'attractivité et de l'efficacité des formations pour les chefs d'entreprise agricole, telle est l'ambition de VIVEA à travers l'accompagnement individualisé.

En s'appuyant sur les orientations fixées dans la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » qui privilégie la notion de parcours et de multiplicité des modalités pédagogiques, VIVEA saisit l'opportunité de développer l'accompagnement individualisé.

Le pari

L'accompagnement individualisé s'inscrit dans un parcours de formation, comprenant des temps de formation collective et un temps individualisé adapté à la situation professionnelle de chaque stagiaire. Il vise à améliorer la prise en compte de la personne dans le processus de formation.

Fort de ces atouts, l'accompagnement individualisé renforce l'efficacité et l'attractivité des formations portant sur des enjeux majeurs pour les chefs d'entreprise agricole, notamment sur des thèmes pour lesquels le savoir-être est primordiale ou dans des situations professionnelles complexes.

L'ingénierie de précision

Innover et impulser une nouvelle modalité nécessite une ingénierie précise pour garantir la qualité des parcours de formation avec accompagnement individualisé.



Formations Mixtes Digitales



LES FORMATIONS MIXTES DIGITALES EN 2022

Après une année 2021 de fort développement, le nombre de formations mixte digitale connaît une légère baisse en 2022.

Les FMD concernent 6,1 % du nombre d'heures stagiaires de l'offre totale financée par VIVEA en 2022 contre 6,7 % en 2021 et 5,5 % en 2020.

Nombre de FMD	
2022	1 011
2021	1 098
2020	849

Nombre de stagiaires	
2022	7 295
2021	7 708
2020	6 646

Le mixte digital en formation séduit car il permet d'améliorer l'efficacité pédagogique des formations, d'être plus réactif face aux enjeux et de répondre au mieux aux demandes des stagiaires.

Cependant, malgré ces points positifs, le passage au mixte digital connaît encore quelques freins : manque de temps, manque d'effectifs, manque de connaissances et de compétences techniques sur le sujet ou encore manque de budget.

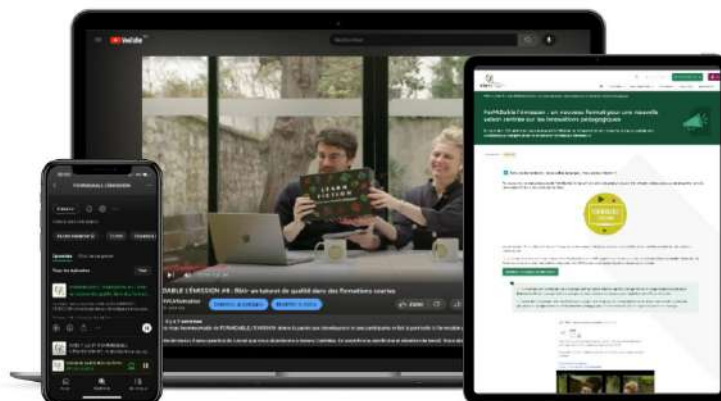
Cependant la communauté ForMiD-able de VIVEA dont l'objectif est de construire avec les responsables formation et formateurs une culture commune sur les FMD, connaît en 2022 un très fort taux de nouvelles adhésions (+40%).

Soucieux de rester attractif pour les anciens et pour les nouveaux adhérents, la communauté ForMiD-able propose un nouveau format pour le partage d'expertise.

En septembre 2022, les webinaires ForMiD-able changent de ton et deviennent « FORMIDABLE L'ÉMISSION » !

Chaque épisode traite d'une thématique pour discuter d'innovation pédagogique au sens large, bien au-delà des seules FMD.

Le format podcast est désormais disponible pour réécouter n'importe où et à tout moment FORMIDABLE L'ÉMISSION



Les cartes du jeu Learn Fiction tiennent lieu de fil-rouge dans une succession de séquences tour à tour collaboratives, décalées ou expertes mais toujours pédagogiques !

Des capsules de l'émission seront disponibles afin de permettre le développement d'une notion ou d'un thème.

FORMATION LABELLISÉE ECOPHYTO ET RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO

22 722 stagiaires chefs d'entreprise agricole se forment au certiphyto. Ce certificat est obligatoire pour toute personne qui manipule, applique, conseille ou met en vente des produits phytosanitaires. Les exploitants en représentent la quasi-majorité soit 97%.

	PRIMO-CERTIFICAT	RENOUVELLEMENT	COMPLÉMENT EXPLOITANT VERS PRESTATAIRE	TOTAL
EXPLOITANTS	3 326	18 690	59	22 075
PRESTATAIRES	54	591	0	645
CONSEIL	0	2	0	2
TOTAL	3 380	19 283	59	22 722

Un dispositif spécifique par VIVEA

En accord avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, VIVEA a conçu un dispositif spécifique et reconnu pour le renouvellement du certiphyto « décideur en entreprise non soumise à agrément » :

Des formations sont labellisées Ecophyto selon un cahier des charges précis ;

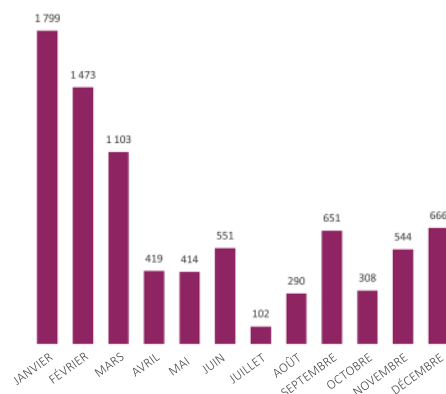
Elles pourront être utilisées pour renouveler le certificat :

- > si elles ont été suivies durant les 3 années précédant le renouvellement, sur un minimum de 14 heures ;
- > et complétées par un module à distance de 2 heures sur la réglementation et l'environnement, la protection de la santé des utilisateurs et la sécurité de l'application.

Une opportunité pour parvenir à une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable

Les formations labellisées Ecophyto par VIVEA permettent de perfectionner les connaissances et les pratiques afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques ou d'avoir recours à des méthodes alternatives à ces produits et d'en diminuer les risques et les impacts. Depuis le lancement du dispositif en 2019, plus de 46 000 stagiaires ont bénéficié de formations labellisées. L'année 2022 connaît une baisse du nombre de stagiaires avec 8 316 formés (plus de 12 000 en 2021).

Le complément par le module à distance a permis d'offrir à 3 062 stagiaires, chefs d'exploitation agricole, un nouveau moyen de renouveler leur certificat depuis 2019.





LES TEMPS FORTS 2022

FÉVRIER

VIVEA Est a organisé un séminaire réunissant les élus des comités Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est.

2 axes forts pour ce séminaire :

- ▶ L'importance du rôle de l'élu dans le développement de la formation agricole ;
- ▶ La mobilisation des chefs d'exploitation pour les inciter à suivre des formations.



De gauche à droite : les élus et l'équipe technique de VIVEA

FÉVRIER

VIVEA Nord-Ouest a réuni les élus des comités à UNILASSALE BEAUVAIS pour 2 jours de travaux et de réflexion.

MARS

VIVEA Sud a réuni les élus VIVEA pour un séminaire de travail autour de l'agriculture de demain avec notamment l'intervention de François PURSEIGLE, enseignant chercheur à l'ENSAT.

MARS-AVRIL

VIVEA Sud a animé 5 réunions inter-organismes sur l'innovation pédagogique permettant aux organismes de formation de renouveler la conception de leurs formations et d'explorer les appels d'offres spécifiques de la région.

JUIN

VIVEA Nord-Ouest a réuni l'ensemble des organismes de formation de Normandie, Hauts-de-France et Île-de-France pour réfléchir ensemble et co-construire des outils sur la thématique de l'évaluation des acquis.

LES TEMPS FORTS 20 22

JUIN

VIVEA Est a organisé deux ateliers d'échanges sur la thématique de l'évaluation pour les organismes de formation de Bourgogne-Franche-Comté, Alsace et Lorraine.

VIVEA Sud-Est a organisé une journée événement Formation Mixte Digitale en Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.



JUILLET

VIVEA Sud-Est a participé au salon Semeur Bio à Marmilhat (63).



VIVEA Nord-Ouest a réuni les organismes de formation dans des ateliers afin de développer les modalités de formation innovantes grâce au Learn Fiction.

SEPTEMBRE

VIVEA Est a organisé un troisième atelier sur la thématique de l'évaluation pour les organismes de formation de Champagne-Ardenne.

VIVEA Sud était présent sur le Salon Innov'Agri à Ondes (31).



VIVEA Ouest était présent au Salon international de l'élevage (SPACE) à Rennes (35).



De gauche à droite : Cécile DELIN ; Nicolas AIRAUD ;
Véronique MONTABRIE ; Béatrice DINGLI ;
Bernadette VERDIER de VIVEA

OCTOBRE

Les 18 et 20 octobre 2022 Pierre COLIN, Président du comité VIVEA Occitanie et Brigitte ALANORE, Présidente du comité VIVEA Nouvelle-Aquitaine, AgriSud Ouest Innovation et la cité des Sciences Vertes ont signé une chartre d'engagement dans le cadre du projet SOLNOVO.



VIVEA Sud-Est a participé au Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand (63).



VIVEA Sud-Est a participé à MED'AGRI à Avignon (84).



VIVEA Sud-Est était présent au Salon Paysa-Pro Méditerranée à Aix-en-Provence (13).





Conforter la position du chef d'entreprise et créer de la valeur

La guerre en Ukraine et une année 2022 particulièrement chaude et sèche montrent, s'il en était besoin, la nécessité pour les chefs d'entreprise agricole d'augmenter la résilience de leur exploitation pour faire face aux aléas climatiques, aux risques économiques et sanitaires. L'année 2022 a également été marquée par des difficultés de recrutement importants dans le secteur agricole et par deux enjeux cruciaux : la transmission et la recherche de valeur ajoutée.

Réfléchir à la stratégie de son entreprise pour mieux anticiper les risques, avoir des indicateurs de gestion fiables, savoir valoriser ses pratiques et son métier, préparer sa transmission, générer et capter de la valeur sont des thèmes de formation qui ont réuni plus des 40 000 stagiaires en 2022.

40 000 stagiaires

Conforter la position de chef d'entreprise et créer de la valeur, dont

14 700

approche globale de l'entreprise

6 600

gestion de l'entreprise

1 700

préparation de la transmission

1 200

la communication

5 800

la transformation de leur production

4 400

des démarches et labels qualité

1 800

commercialisation

1 300

valorisation non agricole des productions

1 200

projets en lien avec les territoires

National : la contractualisation

Accompagner par la formation les organisations de producteurs des secteurs laitier et viande dans leur montée en puissance sur la négociation collective

Un des volets de la loi dite EGALIM a pour objectif de permettre une meilleure répartition de la valeur entre les acteurs de la chaîne agroalimentaire et d'offrir une plus juste rémunération aux agriculteurs.

La proposition de contrat devient le socle de négociation avec une contractualisation écrite obligatoire pour le secteur du lait de vache et de la viande bovine en Label Rouge et un objectif de contractualiser de 30% de la production de gros bovins d'ici 2025.

Sont à ce titre concernés pour le secteur laitier :

85

organisations de producteurs

6

associations d'organisations de producteurs

20 500

éleveurs

Afin d'accompagner les dirigeants (Présidents, Élus du Conseil d'administration et salariés dirigeants) VIVEA et OCAPIAT ont conçu, à l'initiative et à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire un dispositif de formation intitulé « Négociation collective » reposant sur 4 piliers :

- ▶ Les techniques de négociation commerciale ;
- ▶ La compréhension de la chaîne de valeur et de la stratégie commerciale de leurs acheteurs ;
- ▶ La construction du coût de production et la valeur ajoutée de leur produit ;
- ▶ Les points clés des accords cadre.

Ils ont témoigné, retrouvez-les sur www.vivea.fr



“ C'est un nouveau regard, on a appris à tout acter, à écrire. Il faut bien connaître les indicateurs de marché. Il faut bien préparer son entretien. On a appris à poser des questions... C'est un marathon la négociation. On a mis en situation nos cas concrets. Cela nous a vraiment apporté. Il faut y aller. Je n'en connais pas un qui a été déçu par la formation, c'est une bonne preuve (de réussite NDLR).

Ludovic TABART
Président de l'organisation de producteurs Saint Père



“ Il y a une méthodologie à apprendre. On doit connaître nos propres données : quantité, qualité, volume, bien savoir ce que l'on a chez nous. La formation nous a permis de découvrir la conduite d'un entretien, le savoir faire et le savoir être. Réfléchir à ce que l'on va dire, discerner le point de rupture, décider du non négociable avant la rencontre et avancer ensuite dans le respect de l'autre. Je conseille à chacun de suivre la formation. Les gens étaient tous motivés, la formation redonne de la cohésion au groupe, donne un nouvel élan avec un but commun.

Laurent BORDEAU et Romuald MARTIN
Directeur et Président d'ELVEA Sarthe

Délégation Sud : Nouvelle-Aquitaine

Un dispositif efficace pour accompagner les professionnels confrontés à des situations inédites de crise

Initié en 2020 par le comité Nouvelle-Aquitaine, dans un contexte sans précédent, des conséquences sur l'ensemble de l'économie et des effets violents pour bon nombre des filières agricoles, l'objectif affiché était alors de développer une offre de formation spécifique et innovante qui réponde aux diverses attentes des agriculteurs souhaitant rester acteurs de leur avenir.

Le bilan des trois années de cet appel d'offres fait apparaître plusieurs points de satisfaction :

	2020	2021	2022
Nombre de formations	20	47	35
Durée moyenne	10,1	12,3	12,7
Nombre moyen de stagiaires	7	6,6	8,5
Nombre de stagiaires	173	311	299
Nombre d'heures	1 803	3 463	3 853
Taux d'assiduité	97%	91%	95%
Montant réalisé	77 463€	125 087€	152 838€
Prix moyen par heure	42,2€	35,3€	36,1€

- ▶ Les organismes de formation ont su se saisir de cette proposition de VIVEA pour mettre en œuvre rapidement des sessions de formation adaptées aux situations locales ;
- ▶ Le contexte de crise sanitaire est désormais derrière nous mais les exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine restent impactées par un ensemble d'événements : bouleversements économiques, défis climatiques d'envergure, variations des prix des productions agricoles, problèmes sanitaires récurrents, etc. ;
- ▶ Compte tenu de son évidente utilité, les élus ont souhaité la prise en compte des évaluations faites par les organismes de formation pour présenter une seconde version adaptée de ce dispositif qui restera accessible jusqu'en 2025.



“ Lors de la crise du COVID-19, l'engouement pour les circuits de proximité s'est développé et le secteur agricole pensait que la prise de conscience collective maintiendrait cette dynamique. Or, 1 an et demi plus tard, les consommateurs ont fait des choix différents entraînant une baisse importante des ventes en circuits courts. Les producteurs étaient dans un questionnement important concernant la survie de leur exploitation et ce besoin de rebondir pour redynamiser les ventes et assurer la pérennité de leur entreprise.

Nous avons donc conçu une formation avec pour objectifs :

- > Le questionnement sur sa perception de la crise et ses impacts sur leur ferme ;
- > La mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation en circuits courts et le développement d'un plan d'actions sur le volet de la communication.

Nous avons en premier lieu interrogé les stagiaires sur les constats de la crise et les difficultés qu'ils ressentaient sur leurs fermes. Une présentation avec la consommation actuelle des produits en circuits courts en Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'une « sociologie du mangeur » a été proposée. Les participations intenses et des exercices autour « du client parfait » et de « sa ferme idéale » ont été proposés. Ce programme a permis à l'intervenante d'amener les stagiaires à élaborer des pistes de réflexions, des pistes de travail et certaines solutions très concrètes.

Alienor QUIBLIER
Civam Montmorillonnais et Châtelleraudais

Délégation Nord-Ouest : Hauts-de-France

Dernière année de l'appel d'offres spécifiques

« Cultiver la fonction de dirigeant d'entreprise »

Lancé depuis l'été 2020, l'appel d'offres spécifiques (AOS) « Cultiver la fonction de dirigeant d'entreprise » a pour objectif de développer les compétences dans les domaines nécessaires à la direction d'une entreprise agricole.

19

chefs d'entreprise formés

6

sessions en Hauts-de-France

Alors que cet AOS est axé sur la prise en compte des éléments de contexte, des parties prenantes et l'identification des éléments constitutifs d'un projet d'entreprise, le comité territorial Picardie réfléchit d'ores et déjà à sa poursuite et sa réorientation.

L'objectif étant de développer une offre de formation spécifique autour du positionnement du dirigeant d'entreprise lui-même :

S'IMPLIQUER SUR LES PROJETS DE SON TERRITOIRE

SAVOIR ANTICIPER

SAVOIR DÉCIDER

AVOIR UNE VISION À LONG TERME

GARDER « L'ENVIE DE »



“ Retrouver une visibilité sur son entreprise en tant que dirigeant et savoir élargir son champ de réflexion afin de faire évoluer son exploitation, particulièrement dans le contexte actuel, sont des besoins exprimés par de nombreux agriculteurs avec lesquels je travaille.

Afin de répondre à cette demande, j'ai conçu un parcours complet utilisant différents types d'accompagnements, dont une action de formation, dont les objectifs se sont avérés répondre à l'AOS, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la construction d'un projet d'entreprise cohérent, prenant en compte leur environnement. Ceci grâce à des apports théoriques, des études de cas et des expériences vécues chez les agriculteurs.

Michel FRANCOIS
Cresco conseil

Délégation Ouest : Bretagne

L'appel d'offres « Sécurisation des entreprises agricoles en Bretagne »

Le comité régional VIVEA Bretagne a lancé son appel d'offres spécifiques en février 2021. L'objectif général des formations répondant à cet appel d'offres est de développer et renforcer la posture de chef d'entreprise par l'acquisition de compétences sur l'identification, la prévention et la gestion des risques.

Les réalisations depuis le lancement de l'appel d'offres :

18

formations soldées
ou en cours de réalisation

3 816

heures stagiaires

186

agriculteurs formés



“ Pour quelles raisons le comité Bretagne a décidé d'engager un appel d'offres spécifiques sur la sécurisation des entreprises agricoles ?

Élu au comité VIVEA depuis 2018, le sujet était déjà en réflexion au sein de notre comité. Une phase expérimentale menée entre février 2019 et avril 2020 nous a permis, avec le concours

des organismes de formation et des agriculteurs bénéficiaires de ces formations, de formaliser un appel d'offres répondant aux besoins exprimés.

Nous pilotons notre entreprise dans un environnement de plus en plus instable. Notre métier aussi passionnant qu'exigeant, nécessite des compétences pointues nous amenant à prendre des décisions stratégiques tenant compte de l'analyse des risques et de leurs impacts sur notre entreprise.

Le contexte économique, les aléas climatiques impactent les agriculteurs Bretons. En quoi la formation peut-elle être un levier pour accompagner les agriculteurs et les aider à sécuriser leurs productions, leurs revenus ?

Face à ce contexte instable (volatilité des prix des cours et des matières premières, aléas climatiques, difficultés de recrutement, risques sanitaires en élevage...), la maîtrise des coûts est un des enjeux avec le risque de suréquipement.

La formation est un levier pour monter en compétence sur la compréhension et l'analyse des risques, d'adopter une méthode de

gestion des risques leur permettant de mieux appréhender leurs impacts et de prioriser les actions à mettre en œuvre en mesurant la faisabilité économique.

Le changement climatique impacte notre région. Le manque de pluie, les chaleurs extrêmes de l'été 2022 ont durement touché certaines de nos productions. Connu pour sa résilience le monde agricole doit trouver des leviers d'adaptation et d'atténuation pour sécuriser ses productions et ses revenus. Une approche stratégique de la gestion du risque climatique (avec la réforme de l'assurance récolte à venir) ou encore l'envolée du coût de l'énergie qui réinterroge la gestion de nos charges sont des sujets de préoccupation.

Qu'attendez-vous des formations proposées aux agriculteurs relevant de cet appel d'offres Sécurisation des entreprises agricoles ?

En tant qu'agriculteur, nous attendons des formations opérationnelles avec des témoignages d'agriculteurs ayant mis en place des solutions concrètes. L'impact économique doit absolument être traité pour sécuriser les prises de décision. De manière plus globale en ayant une approche opérationnelle de la gestion des risques agricoles et en priorisant les solutions envisageables, nous pourrions pérenniser nos entreprises et participer à l'enjeu de notre souveraineté alimentaire.

Denis PERRAULT

Éleveur à Ménéac dans le Morbihan
Élu au comité régional VIVEA Bretagne

Délégation Sud-Est : Auvergne-Rhône-Alpes

L'appel à innovation « Choisir la reprise de son exploitation »

Face à l'enjeu que représente la transmission des exploitations agricoles pour notre territoire, la formation semble incontournable, en complément des dispositifs déjà en place, pour relever ce défi.

Les chefs d'entreprise agricole en Auvergne-Rhône-Alpes représentent 66 397 contributeurs et près de 50% ont 50 ans et plus. L'enjeu de l'appel à innovation (AAI) est de développer une offre de formation qui donne aux contributeurs de plus de 50 ans les outils de réflexion sur la reprenabilité et l'attractivité de leurs exploitations et les évolutions à envisager à moyen terme.

Le Comité Auvergne-Rhône-Alpes prenant en compte la difficulté à mobiliser le public, décide de mettre en place un appel à innovation.

Il vise les objectifs généraux suivants :

- ▶ Obtenir une offre favorisant l'attractivité de l'exploitation dans une logique de reprise ou de transmission ;
- ▶ Définir une offre centrée sur le rôle économique de l'exploitation qui s'inscrit dans son territoire ;
- ▶ Élaborer une offre qui s'inscrit dans le paysage local ou conjoncturel de l'installation et de la transmission ;
- ▶ Proposer une offre innovante en termes d'acquis de compétences et de modalités de formation ;
- ▶ Travailler une stratégie de marketing mobilisant le public ciblé ;
- ▶ Évaluer le dispositif et capitaliser les clés de réussites à reconduire.

À l'issue du lancement en septembre 2022, 15 dossiers ont été retenus sur l'ensemble du territoire régional.

Le public visé est très difficile à mobiliser, il convient donc de réfléchir à une stratégie de mobilisation. Pour accompagner au mieux les organismes de formation, VIVEA a ainsi souhaité organiser des temps forts autour des exigences de cet appel à innovation, qui sont l'innovation et la mobilisation.

Pour répondre à ces problématiques nous avons organisé 2 ateliers :



JOURNÉE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

VIVEA a proposé une intervention autour de l'attractivité en passant par le duo cédants, repreneurs, et leurs profils. La journée a aussi été axée autour de l'innovation avec le jeu LEARN FICTION.



STRATÉGIE MARKETING EN DISTANCIEL

L'idée était de pouvoir apporter des repères aux organismes de formation pour l'élaboration de leurs stratégies de recrutement des stagiaires.

Face à l'enjeu incontournable et partagé que représente la transmission des exploitations sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, nous continuons à accompagner les organismes de formation toute l'année 2023 afin d'aboutir à une offre dynamique autour de cet AAI sur l'ensemble des départements de la région AuRA.



Répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux

Accompagner la transition agroécologique des entreprises agricoles et leur adaptation au changement climatique mais également leur contribution à l'atténuation de ses effets est une priorité de VIVEA à travers notamment l'acquisition de compétences pour mettre en œuvre des itinéraires techniques innovants favorisant les processus biologiques. Cette priorité intègre également les formations qui contribuent à la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires (formations labellisées Ecophyto).

2022 a été une année d'investissement important de VIVEA sur le bien-être animal avec le lancement de labellisation (formations labellisées bien-être animal) et d'un module e-learning spécifique. Les chefs d'entreprise agricoles sont nombreux à avoir engagé ces changements puisque cette priorité a concerné en 2022 plus de 35 500 stagiaires.

35 500 stagiaires

Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal, dont :

2 900

changement
climatique
et transition
agroécologique

1 100

Plan de
compétitivité et
d'Adaptation des
Entreprises

200

Réseaux
d'innovation et de
transfert agricole
à la Réunion

8 200

formations
labellisées
ECOPHYTO

6 900

formations
labellisées
bien-être animal

Délégation Est : Bourgogne-Franche-Comté

VIVEA accompagne la formation des éleveurs du massif jurassien

Après s'être rapprochés du Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC), les élus du comité VIVEA de Bourgogne-Franche-Comté ont élaboré un cahier des charges pour orienter l'offre de formation à destination des producteurs de lait à Comté et des autres AOP du massif jurassien.

Les formations souhaitées ont un double objectif :

- ▶ Accompagner la montée en compétences des éleveurs du massif jurassien pour qu'ils puissent répondre aux nouvelles exigences du cahier des charges de la filière Comté ;
- ▶ Plus globalement s'adapter au changement climatique, aux enjeux actuels de pratiques agro-environnementales, de prise en compte du bien-être animal, etc.

Un bilan très positif !

Les thématiques, abordées dans ces formations : stratégie d'exploitation, conduite et soin des animaux, gestion des prairies, autonomie fourragère, production d'énergie ou limitation de la consommation d'énergie, etc.

49

formations financées

438

stagiaires

221 618

euros de financement
par VIVEA



“ Les élus du comité sont à l'écoute des évolutions et des projets de leur territoire.

L'évolution du cahier des charges du Comté aura un impact sur les pratiques des exploitants du massif jurassien qui devront s'adapter et modifier certaines d'entre-elles. La formation est l'outil qui leur permet d'acquérir des compétences, de se retrouver, d'échanger et progresser.

Avec le cahier des charges « Formations pour les producteurs de lait des AOP du massif jurassien », nous voulons rendre plus visible l'offre de formation existante et ainsi donner envie au plus grand nombre d'agriculteurs de se retrouver en formation.

Jean Yves MAIRE
Président du comité Bourgogne-Franche-Comté



“ La méthode OBSALIM est basée sur l'observation : réaliser un diagnostic, gagner en autonomie et agir pour modifier ce qui cause des dysfonctionnements.

Nous allons ajuster la distribution, modifier les heures de repas et fabriquer une porte pour contrôler l'accès au DAC afin d'éviter que les vaches mangent la farine le ventre vide.

Avec le CETA, nous réalisons 2 ou 3 formations par an. Lorsqu'on sort de chez soi, on fait évoluer son fonctionnement et on ne reste pas figé sur le système mis en place.

Aujourd'hui, on a besoin de s'interroger car les marges pourraient baisser compte tenu du contexte économique. On ne peut pas se permettre de gaspiller de l'argent.

Céline et Thomas GRABY
Producteurs de lait à Comté à Buffard dans le Doubs
ayant suivi une formation "Initiation à la méthode OBSALIM"

Délégation Ouest : Pays de la Loire

Fermes bas carbone : un partenariat multi acteurs pour un parcours à fort impact environnemental, économique et sociétal

Depuis 2019 la Région des Pays de la Loire, VIVEA et les interprofessions bovins lait, caprins lait et bovins viande développent le dispositif « fermes bas carbone », levier significatif sur la baisse des émissions à l'échelle du bassin de production.

Ce projet pilote au niveau national s'inscrit à la fois dans la stratégie agroalimentaire « De notre Terre à notre Table », qui encourage l'intégration des exploitations agricoles dans la transition énergétique, dans le schéma régional climat air énergie (SRCAE) en Pays de la Loire.

L'objectif ? Toucher 7 200 exploitations, soit les deux tiers des élevages bovins lait, caprins lait et bovins viande ligériens.

Le dispositif permet de financer du temps d'intervention de techniciens compétents pour l'accompagnement des exploitations agricoles dans une démarche de sensibilisation ou de progrès vers des pratiques vertueuses permettant de limiter l'émission de gaz à effet de serre et d'améliorer le stockage de carbone des élevages.

La Région des Pays de la Loire propose d'accompagner la réalisation de diagnostics d'exploitations utilisant l'outil CAP'2ER® qui mesure l'impact environnemental des exploitations agricoles (sur les paramètres carbone, biodiversité, valeur alimentaire).

Suit une étape de formation obligatoire financée par VIVEA dans le cadre de son appel d'offres « changement climatique ». Au cours de cette formation, est établi un plan d'action permettant de sélectionner 1 à 5 leviers à mettre en place au sein de l'élevage. Les leviers proposés sont répartis en 4 grandes familles : la gestion des cultures, la gestion du troupeau, la gestion de la ration et la gestion de l'énergie et des effluents.



Plus de 1 700 éleveurs engagés dans le dispositif entre 2019 et fin 2022 toutes filières confondues.

La filière bovine lait est la première à s'être lancée dans ce dispositif, la filière bovine viande a rejoint le projet en 2021, la filière caprine au cours de l'année 2022 et d'autres filières travaillent encore sur leur projet pour les rejoindre dans les prochaines années.

160

formations financées
dans le cadre de l'appel d'offres
« changement climatique »

1 568

stagiaires engagés
dans le dispositif
« fermes bas carbone »

23%

de l'activité formation
sur cet appel d'offres

Un intérêt environnemental, économique et sociétal pour l'éleveur

- ▶ Faire le point sur les systèmes et les pratiques des agriculteurs ;
- ▶ Engagement dans la valorisation de crédits carbone de son élevage ;
- ▶ Affichage auprès du public des actions grâce à des panneaux de communication visibles aux portes de la ferme.

Délégation Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réussir la transition agroécologique et s'adapter au changement climatique

Les élus du comité VIVEA Provence-Alpes-Côte d'Azur renforcent le soutien à l'accompagnement de la transition des systèmes de production vers plus de durabilité et de résilience face au changement climatique.

En 2022, ils ont fusionné deux appels d'offres et proposé pour les deux années à venir une nouvelle commande formation « Réussir la transition agroécologique et s'adapter aux effets du changement climatique ». Ce cadre prend en compte la complexité de la transition en contexte méditerranéen. Il vise à faire monter en compétences les agriculteurs afin de mieux faire face au changement climatique tout en régénérant les ressources naturelles (eau, sol, biodiversité, etc.).

L'objectif ? Les armer des meilleures modalités d'adaptation et de résilience, dans le contexte méditerranéen, afin de garantir une rentabilité économique de la production.

Les organismes de formation ont répondu et proposé des formations qui permettent aux agriculteurs de la région de mieux identifier les enjeux et performances de leur système, les leviers agronomiques et zootechniques à actionner, les pratiques agroécologiques et leurs conditions de mise en œuvre pour sécuriser le revenu.

Des modalités pédagogiques innovantes, collectives et individuelles, ont été testées et approuvées, telles que des temps de transfert sur les exploitations ou des phases d'appropriation en distanciel permettant de s'adapter au rythme de chacun.

Un bilan encourageant !

Les efforts d'accompagnement doivent se poursuivre pour démultiplier la démarche dans les filières viticulture et maraîchage qui ont testé le format et validé des actions en liens avec des références issues de la recherche et de l'expérimentation. Il conviendra aussi d'accompagner certaines filières qui ont du mal à s'en saisir, telles que les filières élevage et arboricole.

19

formations financées

2 544

heures stagiaires

142

stagiaires

“ Pour nous la transition est une nécessité pour maintenir notre activité de production mais aussi pour atténuer l'émission de gaz à effet de serre et capter plus de carbone dans les sols. La formation est pour nous un moyen de sécuriser une démarche complexe qui nécessite de revenir sur des fondamentaux tout en testant différentes combinaisons techniques. Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer la fertilité des sols très appauvris sous nos latitudes et baisser encore plus le recours aux intrants. La formation doit nous accompagner sur les volets technique mais aussi économique et social.

François LACHAL

Agriculteur à la Tour d'Aigues (84)

Responsable du projet Agroécologie et changement climatique
du Comité VIVEA PACA

“ Comment améliorer la fertilité de leurs sols appauvris, réduire le travail du sol, intégrer au mieux les intercultures dans la rotation, et diminuer l'usage des produits phytopharmaceutiques ?

Concevoir ensemble cette formation dans le cadre de l'appel d'offres nous a permis une meilleure préparation, plus approfondie. Nous avons pris plus de temps pour cerner les attentes des agriculteurs. Nous avons organisé un programme sur mesure, insistant sur l'échange de pratiques, les capacités d'observation et d'analyse, les témoignages de pairs sur les trajectoires de changement ...

Ce cadre nous a amené aussi à concevoir un fil conducteur que chaque stagiaire a pu compléter par des références locales et adapter à sa situation pour aboutir à un plan d'action.

Sarah PARENT

Conseillère à la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence

Délégation Nord-Ouest : Haute-Normandie

La décarbonation en marche en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, le nouvel appel d'offres spécifiques « M'informer et me former sur les enjeux de bas-carbone » a mobilisé 112 stagiaires en 2022, pour sa première année de mise en œuvre.

Dans ce dispositif, un premier niveau de formation vise la sensibilisation du plus grand nombre à l'opportunité des marchés carbone et l'intérêt de calculer, d'analyser, le bilan carbone de son exploitation.

Un second niveau soutient la création de cursus de deux jours de formation minimum, entièrement centrés sur l'élaboration de son plan d'actions et la réduction de son empreinte carbone.



L'expérience d'une agricultrice de Seine-Maritime qui prouvait que s'engager dans le Label bas-carbone en bovin lait et viande pouvait générer du gain, et une étude réalisée par le Comité Régional Nord-Pas-de-Calais, nous ont convaincu de l'opportunité de nous saisir de la démarche bas-carbone.

Pour pérenniser son exploitation via la démarche bas-carbone, rechercher la rémunération du carbone ne suffit pas : cela va de pair avec l'optimisation de sa marge brute à long terme. Nous avons donc créé un appel d'offres spécifiques qui permet aux exploitants de s'approprier le marché du carbone pour valoriser leurs actions environnementales, et de poursuivre leurs recherches de changements de pratiques.

La démarche s'adresse à tous : de l'installation à la préparation de sa transmission.

Mireille LAMY CADIOU
Présidente du Comité Territorial Haute-Normandie



La coopérative est très engagée dans le sujet de la décarbonation. En 2022, la méthode de calcul officielle de diagnostic carbone à l'échelle de l'exploitation n'existait que pour les grandes cultures. Nous avons donc mobilisé nos producteurs pour leur présenter ce marché, en attendant de pouvoir déployer une autre méthode auprès de nos 66% d'adhérents polyculteurs-éleveurs. En réalité, la plupart de nos producteurs ont déjà un système optimisé.

Anne PLOVIE
Responsable du service formations de la coopérative NATUP



Obtenir le Label bas-carbone permet de valoriser économiquement les efforts réalisés pour protéger l'environnement. A la demande de nos producteurs de lait, nous avons créé une formation de plusieurs jours qui leur a permis d'aller plus loin dans leur recherche d'autonomie protéique et alimentaire, en révélant d'autres pistes techniques à développer.

70% de l'empreinte carbone d'un produit laitier est liée au lait qui entre dans l'usine. Les laiteries vont devoir communiquer le bilan carbone de leurs producteurs pour suivre l'engagement de la filière (réduction des GES de 25% en 2030).

Nos études prouvent que quel que soit son système, un exploitant qui obtient un bon bilan carbone atteint aussi de belles performances économiques, car il aura réussi à produire autant voire plus avec moins d'intrants.

Cyril BOURSIN
Responsable du service formation de Littoral Normand

Départements d'Outre-Mer : La Réunion

Développer les formations permettant l'appropriation des innovations RITA* : une belle réussite

Le comité VIVEA de La Réunion souhaite, par l'appel d'offres spécifiques « Développer les formations permettant l'appropriation des innovations RITA », que soient intégrées des techniques nouvelles issues de la recherche appliquée ou d'expérimentation notamment les pratiques sans pesticides de synthèse, dans les formations proposées aux agriculteurs réunionnais.

Cet appel d'offres spécifiques lancé en 2020 connaît un engouement très fort.

Un travail reste à faire pour développer ces formations vers les producteurs de canne et les éleveurs.

60

actions de formation

600

stagiaires depuis 2020

3/4

des stagiaires ont identifié et mis en place des changements de pratiques



“ La Chambre d'agriculture se positionne dans l'appel d'offres spécifiques pour certaines de ses formations sur les itinéraires techniques des cultures fruitières et maraîchères. Cela correspond à notre volonté d'intégrer dans nos formations les techniques innovantes issues de la recherche appliquée et respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui il est difficile de toucher les canniers puisque nos formations sont en concurrence avec des journées techniques, nous réfléchissons à un autre format de formation qui pourrait mieux leur correspondre. C'est un peu la même problématique pour les éleveurs qui sont peu disponibles pour venir en formation.

Plus de 85 % des stagiaires, qui sont venus avec la volonté de découvrir de nouvelles techniques de production, estiment que la formation a répondu à leurs attentes. 3 stagiaires sur 4 indiquent avoir identifié des changements de pratiques à mettre en place sur leur exploitation et la moitié d'entre eux les ont déjà mis en œuvre.

La plus-value que nous offre l'AOS est une identification facilitée des techniques innovantes à transférer et des structures agricoles qui les ont expérimentées. Nous pouvons ainsi les solliciter pour avoir accès à des lieux de démonstration et l'intervention d'experts dans nos formations.

Marlène MARQUIER

Responsable formation à la Chambre d'agriculture de La Réunion

* Les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont été mis en place fin 2011. Ils visent à accompagner le développement local des productions de diversification animale et végétale dans les Départements d'Outre-Mer.



Accompagner les agriculteurs dans l'efficacité et le bien-être au travail

Les questions de recrutement, de fidélisation des salariés agricoles, de relations humaines sont devenues des préoccupations importantes du secteur d'autant plus que les entreprises s'agrandissent avec des formes d'organisations collectives de plus en plus diverses.

Accompagner la montée en compétences des employeurs de main-d'œuvre et des chefs d'entreprise impliqués dans des collectifs de travail fait partie des priorités de VIVEA. La qualité de vie au travail ainsi que la santé concernent également cette priorité. Celle-ci a permis la formation de 7 000 stagiaires en 2022.

7 000 stagiaires

Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail, dont :

3 400

organisation,
gestion des
relations
et RH

3 000

les questions
de santé
et sécurité

600

bien-être
au travail

Délégation Est : Champagne-Ardenne

Le bien-être des exploitants composante de l'efficacité au travail

Depuis plusieurs années, on assiste à une recrudescence de situations de mal-être qui se traduit par une perte de sens de son métier, du stress, des situations conflictuelles, un manque de confiance en soi, etc.

Un travail de réflexion a été mené en collaboration avec les organismes de formation et des contributeurs VIVEA champardennais pour recueillir les problématiques, attentes et besoins terrain. Les élus du comité Champagne-Ardenne ont alors décidé de mettre en place un appel d'offres spécifiques intitulé « Bien-être en action » afin de favoriser le développement des formations permettant une articulation entre l'efficacité, performance de l'entreprise et le bien-être au travail.

Ce dispositif existe depuis un an et les résultats sont positifs !

Les agriculteurs interrogés sont très satisfaits des formations suivies. Ils mettent en avant des exemples de mise en pratique sur l'exploitation et expriment un mieux-être. Ces retours démontrent l'efficacité, la pertinence et l'utilité de ces formations.

6

organismes de formation
ont créé une nouvelle offre
de formation

46

stagiaires se sont formés

9

formations
ont été dispensées



“ J’ai rejoint mon mari sur l’exploitation en 2014, mes activités sont variées : secrétariat, relations clients et aide aux travaux de la vigne.

Subissant beaucoup de pression au travail et un surmenage intellectuel, j’ai décidé de m’inscrire à la formation proposée par le CRFPS « Le stress en agriculture ».

Grâce à cette formation, je souhaitais acquérir des outils et avoir des clés pour me libérer du stress de mon quotidien professionnel.

Et je n’ai pas été déçue !!! La formation m’a apporté de la sérénité et plus de confiance en moi.

La formatrice m’a appris à détecter les situations de stress, les effets négatifs sur moi et surtout les solutions pour les surmonter. Aujourd’hui, je mets en pratique les enseignements tels que se fixer des objectifs, prendre du recul et je mets en place quotidiennement des techniques de sophrologie pour faire diminuer voire disparaître le stress. Je constate un réel changement.

J’ai également beaucoup apprécié les échanges avec les autres participants, la place laissée au dialogue et à l’expression de chacun au cours de la formation.

Virginie COSSY
Viticultrice Champenoise

Délégation Ouest : Bretagne

Bien Vivre Son Travail, être acteur de son épanouissement professionnel

Replacer l'Homme au cœur de son entreprise et se préoccuper de son bien-être au travail, c'est l'ambition portée par cet appel d'offres. Et l'enjeu est de taille : un chef d'entreprise qui va bien est un chef d'entreprise épanoui, gage de pérennité de son entreprise.

Quel constat ?

Augmentation de la charge de travail, pression administrative et réglementaire, manque de rentabilité chronique sur certaines filières, etc. : Le sujet du bien-être et de l'efficacité au travail est devenu une préoccupation importante pour les agriculteurs en recherche d'une meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie personnelle. Ils aspirent à être en phase avec leurs valeurs et leurs objectifs. Les élus du comité VIVEA Bretagne ont décidé de lancer cet appel d'offres en février 2022.

Avec quels objectifs ?

Traiter cette question en formation peut permettre aux agriculteurs d'anticiper, de se questionner avant d'arriver à des situations de surcharge telles que le mal être au travail devienne la cause de situations critiques pouvant aller jusqu'au burn-out. En parallèle travailler sur le bien-être peut, par effet rebond, avoir un impact positif sur le volet « attractivité et promotion des métiers » face à des enjeux très importants de transmission des entreprises.

Pour quels résultats sur cette 1ere année de déploiement de l'appel d'offres ?

INNOVAL a été le 1^{er} organisme de formation en 2022 à proposer une formation sur cet appel d'offres auprès d'un groupe de 10 éleveurs.

3

organismes de formation
proposent ces formations

60

chefs d'entreprises
ont manifesté leurs intérêts

“

Le problème de la gestion du temps et de la communication au travail a été le point de démarrage des échanges. Ces exploitations ont intégré de nouveaux associés et/ou font face à des besoins de recrutement de salariés.

La notion du bien-être au travail a été centrale et la formation s'est attachée à aider les éleveurs à définir leur propre conception de leur équilibre de leur temps de vie et ainsi mesurer les écarts à la réalité. Ils ont pu identifier leurs points forts et points de progrès en matière de gestion du temps. Un travail a été mis en œuvre pour apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître les autres pour communiquer de manière plus fluide. Un plan d'action avec des pistes d'amélioration a également été travaillé par chaque éleveur.

Laurent KERBOEUF
Conseiller animateur chez INNOVAL

“

Nous sommes de plus en plus soumis à un stress important lié à nos activités et notamment administratives. Je sentais qu'il était important de travailler sur mon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle et notamment la gestion du temps.

Avec des temps d'échanges de pratiques, d'expériences et de mises en situation par petits groupes en ateliers, j'ai pu apprendre à mieux me connaître, avoir des pistes pour mieux communiquer avec mes associés et mes salariés et me rassurer sur des objectifs que je m'étais fixés en termes d'équilibre de vie. J'ai pris conscience qu'en gérant mieux mon stress et mon temps, je gagnerai en sérénité dans la conduite de mes activités professionnelles.

D'ailleurs je dois vous quitter, ce soir c'est YOGA !

Maryse BOUGAULT
Éleveuse de vaches laitières et de porcs en GAEC

Délégation Sud : Occitanie

Être bien et plus efficace dans mon métier

Les chefs d'exploitation sont confrontés à de nombreuses contraintes quotidiennes d'ordre personnel, organisationnel et économique. L'évolution du métier d'agriculteur rend ce travail plus intense, difficile et complexe. Ils doivent constamment jongler entre ces différents paramètres pour rester efficaces, mais qu'en est-il de leur bien être ?

Cette réflexion a été menée par le comité Midi-Pyrénées dans le cadre du PDFFT 2021-2026 puis étendue à la région Occitanie, avec pour but d'adapter la « notion d'efficacité et bien-être au travail » aux besoins des agriculteurs des filières spécifiques au territoire (arboriculture, maraîchère, viticole, etc.).

Cet appel d'offres spécifiques validé par le comité en octobre 2022 propose deux parcours de formation :

AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET PRENDRE CONSCIENCE DES IMPACTS SUR L'EFFICACITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
(7 heures minimum)

Intégrer la notion d'efficacité et bien-être au travail du chef d'exploitation dans les formations traitant des sujets RH :

Management - Recrutement – Intégration de salariés – Posture du chef d'entreprise agricole – Gestion du personnel – Fidélisation des salariés - Fonctionnement en société

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ ET SON BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
(14 heures minimum)

Créer une formation spécifique sur l'Efficacité et le bien-être au travail du chef d'exploitation.

Un triple objectif :

- ▶ Permettre aux chefs d'exploitations de prendre conscience de leur situation ;
- ▶ Acquérir une démarche de changement ;
- ▶ Mettre en œuvre des solutions permettant d'améliorer leur efficacité et leur bien-être au travail.

L'objectif de VIVEA est de sensibiliser les chefs d'exploitation à cette notion qui est encore méconnue chez certains, ce qui nécessitera au préalable d'inciter les formateurs et les dispensateurs de formation à développer leurs compétences sur cette thématique.

Délégation Nord-Ouest : Hauts-de-France

« Réussir le recrutement d'un collaborateur » : un défi pour les exploitants des Hauts-de-France

20 000 offres d'emploi en agriculture étaient à pourvoir en janvier 2022 dans les Hauts-de-France. Aujourd'hui, la problématique des exploitants n'est donc plus uniquement la fidélisation des collaborateurs.

La recherche de candidats et leur recrutement est le nouveau défi des chefs d'entreprise agricole de la région. Il est donc apparu nécessaire aux élus de permettre aux contributeurs de trouver les leviers pour développer leur réseau (partenaires emploi, méthodes et outils de communication, de valorisation) pour recruter efficacement (sélection, embauche et ensuite fidélisation).

Juin 2022 a ainsi vu le lancement d'un nouvel appel d'offres spécifiques en Hauts-de-France et les premières actions de formation sont prévues en 2023. Le comité régional des Hauts-de-France a fait connaître sa décision de régionaliser cet appel d'offres dès la validation officielle par le comité de Picardie.

“ Restées longtemps à l'abri des problématiques de recrutement, grâce au recours à la main d'œuvre familiale et au bouche-à-oreille, les entreprises agricoles des Hauts-de-France ont désormais plus de difficultés à trouver chaussure à leur pied quand il s'agit d'embaucher un salarié.

Que ce soit dans le cas des postes demandant peu ou pas de qualification, ou des compétences spécifiques, les candidats se retrouvent en position de force face à un employeur : ils sont peu nombreux et ont de nouvelles exigences qu'il faut prendre en compte.

Les employeurs doivent donc trouver les leviers pour les attirer et les fidéliser, ou trouver de nouvelles solutions permettant d'organiser le travail différemment.

Ce sont les objectifs de ce nouvel AOS.

*Guillaume SEGUIN
Président Comité Territorial Picardie*

“ La coopérative Fruirose regroupe 25 producteurs de petits fruits rouges sur les régions Hauts-de-France et Grand Est. Le besoin en personnel saisonnier est particulièrement important pour notre activité.

Dans le contexte actuel de plein emploi des collaborateurs compétents, le recrutement est de plus en plus complexe et l'appel à des structures externes n'est plus possible. Les Ressources Humaines n'étant pas notre métier premier, nous devons donc nous remettre à jour et développer nos compétences dans ce domaine pour nous assurer d'embaucher à temps les bons candidats et les fidéliser.

C'est pourquoi en 2022, nous avons diffusé un appel à innovation, avec l'appui de VIVEA, pour la réalisation d'une formation en mars 2023 auprès de nos adhérents.

*François LEGRAS
Président Coopérative Fruirose*



Délégation Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un appel à innovation Gestion des Ressources Humaines

Dans leur Plan de Développement de la Formation, les élus VIVEA de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont inscrit une priorité sur le développement des formations à la gestion des ressources humaines.

En effet, la région rassemble de nombreuses filières fortement employeuses de main-d'œuvre : 18 341 salariés en viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture, élevage, etc. Cependant très peu de formations s'adressent aux agriculteurs sur le volet management.

En 2021, une étude a été réalisée par des consultants sur « l'analyse des besoins en compétences et les facteurs de mobilisation des employeurs de main d'œuvre en matière de Gestion des Ressources Humaines ». Elle a abouti à un référentiel de compétences et à des préconisations en matière de mobilisation en formation.

L'emploi agricole en Provence-Alpes-Côte d'Azur répond à une grande diversité de pratiques : de l'appel à prestataire à un recrutement de salariés saisonniers ou permanents, locaux ou venus d'autres pays.

Cependant, les exploitants rencontrent des problématiques sur les enjeux suivants en matière d'emploi :

- ▶ Remplacement des retraités par les jeunes générations : exigences de rémunération et conditions de travail ;
- ▶ Définir des profils attractifs pour les salariés permanents ;
- ▶ Fidélisation des salariés locaux : optimiser la rémunération, l'organisation du travail et le management intermédiaire ;
- ▶ Évaluer le savoir-être et la motivation lors du recrutement.



En 2022, le Comité PACA a donc décidé de publier un appel à innovation sur cette thématique de la gestion des ressources humaines.

Les innovations attendues

L'offre de formation devra répondre à l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- ▶ Le processus de recrutement ;
- ▶ Les leviers de la fidélisation ;
- ▶ Les leviers d'un management réussi.

Des objectifs opérationnels

A travers cet appel à innovation, les objectifs sont d'inciter les prestataires de formation à expérimenter en 2023 des parcours de formation innovants et mobilisateurs, d'impulser des partenariats et enfin d'évaluer et de capitaliser les enseignements afin d'instaurer une offre durable de formation au management en PACA.

Un accompagnement a été mis en place pour les 12 organismes de formation qui ont répondu au premier appel à innovation, pour leur apporter des ressources thématiques et pour faciliter l'échange de pratiques. Les premiers projets sont attendus en 2023 !



Optimisation des financements

Le niveau global du revenu des chefs d'entreprise agricole a augmenté en 2022, induisant un niveau de collecte légèrement supérieur à 2021.

A mi-année 2022, l'analyse de l'activité démontrait un rythme mensuel en recul d'environ -2,5% par rapport à l'année 2019 (année de référence, l'année 2021 restant une année exceptionnelle en dépenses formation).

Cependant, le recul de l'activité 2022 s'est accentué sur la fin de l'année jusqu'à atteindre -10,6% par rapport à 2019, et -16,9% par rapport à 2021.

Ce recul se caractérise par des demandes de financement réalisées par les prestataires de formation très inférieures aux années précédentes de près de 3 000 dossiers (soit -10 %).

2022 ce sont aussi des chiffres clés que vous découvrirez dans ce rapport :

- ▶ 504 448 contributeurs ;
- ▶ 144 000 stagiaires financés ;
- ▶ 94 800 bénéficiaires de formation ;
- ▶ 24 051 actions de formation réalisées en collectif à 90 % et en individus ;
- ▶ 1 715 000 Heures Stagiaires pour 46,5 millions d'euros de financement.

PARTENARIATS FINANCIERS

2022 marque la fin d'une programmation des fonds européens 2014/2020 mais aussi le démarrage de négociations pour la future programmation 2023-2027.

VIVEA a mis en œuvre 14 conventions sur la mesure « transfert de connaissances » du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) (Bourgogne, Centre-Val de Loire, Champagne Ardennes, Ile de la Réunion, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais (2), Normandie, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie (2) pour un montant total de subvention de 2 467 791 €.

Autres partenariats conclus :

- ▶ 5 conventions avec les Conseils régionaux (Bretagne, Corse (2), Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) d'un montant de 348 976€ ;
- ▶ 1 convention pluriannuelle 2021-2022 avec le ministère de l'Agriculture sur la biosécurité bovine d'un montant initialement de 792 000€ et revue à hauteur de 52 000€ en 2022 ;
- ▶ 1 ADEC en Occitanie d'un montant de 179 000€.



Les financements* VIVEA 2022

CHIFFRES CLÉS

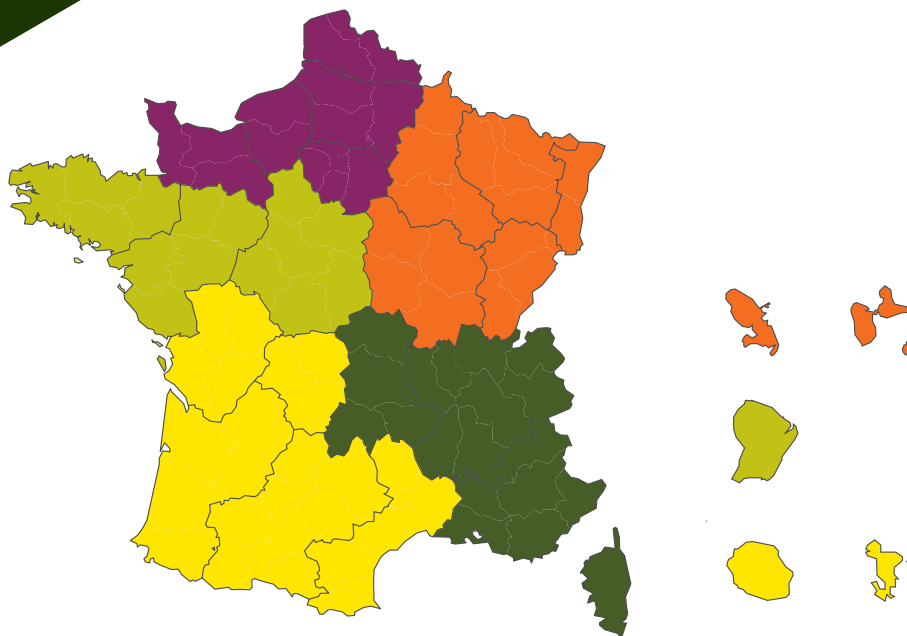
	Nombre heures stagiaires	Montant
Dépenses formation	1 715 000	46,5 M€
Dont dépenses cofinancées	104 000	3,11 M€
Produits de cofinancements attendus	-	2,19 M€
Montant collecte	57,5 M€	
Contribution plancher	70 €	
Contribution moyenne	112,0 €	
Contribution plafond	366 €	

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs	364 146	140 302	504 448
dont chefs d'exploitation	326 749	105 581	432 330
dont membres de la famille	5 548	17 089	22 637
dont aides familiaux	2 653	967	3 620
dont cotisants de solidarité	29 196	16 665	45 861
Nombre de bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins une formation)	72 300	22 511	94 811
Taux d'accès à la formation	19,9%	16,0%	18,8%
Nombre de stagiaires financés	107 700	36 511	144 211
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 216 000	499 000	1 715 000

CRÉDIT PHOTO : ©A7880SS ; ©A.S ; ©BUGARSKIPAVLE3 ; ©DC STUDIO ; ©ENDÉMIKIMAGES ; ©GOODLUZ ; ©IMAGINARYINSPIRATION ; ©JACKF ; ©KOSOLOVSKYY ;
©KUNAKORN ; ©LITTLEWOLF1989 ; ©PROD. NUMÉRIK ; ©RAWPIXEL.COM ; ©ROMOLO TAVANI ; ©SIPHOSETHU FANTI ; ©STOCKBUSTERS ; ©TIPPAPATT ; ©VIVEA ;
©WAGNER ; ©YOSSARIAN6 ; ©ZORAN ZEREMSKI

VOS CONTACTS

vivea



NORD OUEST

516 rue Saint-Fuscien
80000 - Amiens
Tél. : 03 22 33 35 60

contactnordouest@vivea.fr

OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard
49100 - Angers
Tél. : 02 41 21 11 34

contactouest@vivea.fr

SUD EST

Agrapôle
23 rue Jean Baldassini
69364 - Lyon Cedex 07
Tél. : 04 37 65 14 05

contactsudest@vivea.fr

SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B
414 rue de la découverte
31670 - Labège
Tél. : 05 61 00 31 90

contactsud@vivea.fr

EST, MARTINIQUE et GUADELOUPE

12 rue de Franche-Comté
Valparc
Espace Valentin Est
25480 - École-Valentin
Tél. : 03 81 47 47 41

contactest@vivea.fr

SIÈGE SOCIAL

81 boulevard Berthier
75017 - Paris
Tél. : 01 56 33 29 00

contactsiege@vivea.fr



www.vivea.fr

